

Conseil municipal du 08 avril 2019

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce lundi 8 avril à 20h00 sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Tous les membres du Conseil sont présents, à l'exception de Michèle MOUREAU.

Vote des taux d'imposition

A l'unanimité, le Conseil décide de laisser inchangée la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières).

Vote des budgets 2019

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le budget communal 2019, équilibré en recettes et en dépenses à 771 556 € pour le fonctionnement, et à 154 714 € pour l'investissement.

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le budget assainissement 2019, équilibré en recettes et en dépenses à 167 803 € pour le fonctionnement, et à 144 590 € pour l'investissement.

Subventions

D'autres demandes de subventions reçoivent un avis favorable:

Club des Genétods : 300€
Association "La Sauvegarde" : 500 €
ADMR : 400 €
Association sportive du collège "Les Dîmes" : 120 €
Amicale des Sapeurs pompiers : 1 000 €
Association Diaporama Malagasy Miray : 50 €
A.P.E. du collège "Les Dîmes" : 120 €

Bureau de vote

Le Conseil organise les permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.

Approbation du Document unique

M. le Maire informe le Conseil que le Centre de gestion territorial a validé le Document Unique d'Evaluation des Risques de la commune de La Genète.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve ce document.

Questions diverses

M. le Maire fait part de la candidature de Melle Chloé DRAPIER en tant que renfort temporaire entre le 1er juillet et le 15 août pour suppléer les employés communaux pendant leurs congés estivaux.

M. le Maire présente le devis établi par l'entreprise Gaël FELIX pour restaurer les murs extérieurs du gymnase et du pignon de l'école sur une surface totale de 476 m². D'autres devis seront prochainement demandés.

La commune étudie la possibilité de racheter un défibrillateur qui sera accessible au public.

M. le Maire a donné son accord au groupe AXA qui souhaite pouvoir disposer d'une salle afin de présenter ses activités aux administrés de la commune.

M. le Maire informe le Conseil de la réunion qu'il a eue dernièrement avec M. Morey, Directeur de l'usine Superfos, accompagné de son Directeur régional.

Plusieurs points ont été abordés, notamment l'installation d'une vidéosurveillance sur le parking, l'agrandissement du parking, le projet d'extension des bâtiments qui n'est pas remis en cause, la signalétique d'accès à l'usine qui est à améliorer.